



Nombre de membres :
En exercice : 23
Présents : 12
Votants : 20

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : le 6 décembre 2024
Date d'affichage : le 6 décembre 2024

Le douze décembre deux mille vingt-quatre, sur convocation en date du six décembre, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de La Chapelle-Launay se sont réunis dans la salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Michel Guillard, Maire

Présents : GUILLARD Michel, LECOMTE Daniel, FLAURAUD Nathalie, HUOU Jean-Paul, RABINAND Julie, AMORIM Agnès, ARDOUIN Christelle, PICAULT Edern, LAFAYE Guillaume, LEMERCIER Emmanuel, MAURE Sophie, BLAY Daphnée

Pouvoirs : LEROUX Soizic donne pouvoir à RABINAND Julie,
DAUFOUY Stéphane donne pouvoir à FLAURAUD Nathalie
MARTIN Eve-Lise donne pouvoir à ARDOUIN Christelle
CERCLE Yannick donne pouvoir à LECOMTE Daniel
BONHOMME Jean-Claude donne pouvoir à LAFAYE Guillaume
CHAMPENOIS Céline donne pouvoir à AMORIM Agnès
ROUSSEL Michaël donne pouvoir à PICAUT Edern
GUILLOT Marc donne pouvoir à GUILLARD Michel

Absents : LANUZEL Etienne, MASSON Adeline, ONASCH Thibaut

Daniel Lecomte est désigné secrétaire de séance conformément à l'article L.2121-15 du C.G.C.T.

OBJET : 2024/55 – Tarifs 2025. Restauration scolaire

Depuis le 1^{er} janvier 2024, pour les familles dont le quotient familial est supérieur à 750€, les tarifs de la restauration scolaire reposent sur un taux d'effort de 0.40% du quotient familial avec un prix plafond à 5.55€.

Le système par tranche de barème a été conservé pour les quotients les plus bas afin de maintenir les tarifs à 0.90 € et 1 €.

Malgré l'augmentation des tarifs de Convivio pour 2025 (passage de 4.25€ HT à 4.3469€ HT), Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de laisser les tarifs inchangés :

Quotient familial (QF) à partir de 751 €	0.40% du QF dans la limite de 5.55€ (prix plafond)
Quotient de 451€ à 750€	1,00 €
Quotient jusqu'à 450 €	0,90 €
Repas enfant allergique	1,92 €
Repas adulte	6,93 €

Le Conseil municipal, après délibération, approuve à l'unanimité les tarifs de restauration scolaire 2025.

Fait à La Chapelle-Launay,
Le 12 décembre 2024

Le Secrétaire de séance, Daniel Lecomte



Le Maire, Michel Guillard

